

Magazine d'information du Pays de Valois
N° 28 • AVRIL 2021

“Bonjour VALOIS”

www.cc-paysdevalois.fr



DOSSIER

BUDGET
2021



ÉDITO

Chères Valoisienues, chers Valoisien,

Ce premier *Bonjour Valois* de l'année est l'occasion de vous présenter le budget de votre communauté de communes. 2021 se présente à plus d'un titre comme une année de transition.

Tout d'abord, nous continuons à faire face aux conséquences de la pandémie qui pèsent sur les recettes liées à l'activité économique.

On peut d'ailleurs regretter que les initiatives des régions pour soutenir entreprises, commerces ou artisans au travers de plans de relance régionaux se soient interrompues, en raison des obligations imposées par l'État alourdissant considérablement les dispositifs simples et réactifs mis en place localement. Ces dispositifs permettaient un versement des aides dans des délais rapides, essentiels parfois à la survie des entreprises.

Ensuite, la préparation d'un nouveau projet de territoire qui fixera notre cap pour les 10 prochaines années est en cours. Les chantiers qui en sortiront seront la colonne vertébrale de nos futurs investissements. 2021 est donc une année de poursuite des projets en cours et de réalisation des seuls investissements urgents. Enfin, ce budget se caractérise par un nouveau transfert de nos ressources fiscales vers l'État par la suppression de la taxe d'habitation. Cette transformation d'une fiscalité locale en une fiscalité pilotée par l'État réduit encore la capacité des collectivités à être véritablement maître de leur destin. Il reste finalement assez peu de marges de manœuvre entre nos mains pour piloter un projet au service de nos communes et de nos habitants. La libre administration des collectivités se réduit comme peau de chagrin. Dans ce contexte, vos élus communautaires ont néanmoins décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition existants.

Ce *Bonjour Valois* est aussi l'occasion de mettre en avant un pan essentiel de notre territoire rural, l'agriculture. Acteurs majeurs de notre communauté de communes, nos agriculteurs sont aussi des chefs d'entreprises innovants, créatifs et porteurs d'initiatives de protection de nos ressources. Vous pourrez le découvrir dans ce numéro au même titre qu'un article important sur le Plan Climat Air Énergie Territorial voté en février par le Conseil communautaire et qui fixe les orientations en la matière pour les 30 prochaines années.

Enfin, il ne serait pas de *Bonjour Valois* sans la mise en avant de notre patrimoine tant naturel que culturel avec en cette période de Pâques un lieu insolite à découvrir à Léviguen.

Bien cordialement,

Didier DOUCET

Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois

SOMMAIRE

P.03
RÉTRO EN IMAGES

P.04
L'ACTU

P.06
ENTREPRENDRE

Bienvenue à Leroy Merlin
Bas le masque avec Adeline Deglos, infirmière

P.08
AMÉNAGEMENT

Rencontre avec Jean Lefèvre, sa priorité: l'environnement
Bonne nouvelle! Un pas de plus pour le PCAET

P.10
GRAND ANGLE
Budget 2021: préparer l'avenir

P.14
62 À LA UNE
En passant par Léviguen

P.15
DÉCOUVRIR
Le coup de cœur de l'OT: le sentier de randonnées "l'Abbaye de Chalis"

TRIBUNE

LA PASSERELLE
62, rue de Soissons - 60800 Crépy-en-Valois
Tél.: 03 44 98 30 11 • Fax: 03 44 88 37 45
communication@cc-paysdevalois.fr • www.cc-paysdevalois.fr

Directeur de la publication: **Didier DOUCET**
Directeur de la rédaction: **Bruno DELLINGER**
Direction de la communication: **Mélanie Ozeray, Annabelle Pitet, Johanna Jandrieu et Jessica Fouquet.**
Crédits photos: **Bois de Rosoy, Office de tourisme du Pays de Valois, SMDO**
Mise en page: **DonCameleon - Chantilly**
Impression sur papier PEFC à 25000 exemplaires - N°ISSN en cours

SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES!
Bonjour Valois est distribué dans chaque foyer du territoire. Il arrive que certains d'entre vous ne reçoivent pas nos parutions. Dans ce cas, merci de bien vouloir le signaler à: communication@cc-paysdevalois.fr ou au 03 44 98 30 11.



Nous souhaitons bien évidemment faire un petit point sur l'année 2020,

VŒUX VIRTUELS

Dans le contexte actuel de la crise sanitaire, Didier Doucet, Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois, a adressé ses premiers vœux du mandat en vidéo. Pour visionner le discours du Président, rendez-vous sur www.cc-paysdevalois.fr

OPÉRATION DE SÉCURISATION DE LA VOIE VERTE

Après une étude réalisée par un expert forestier, il s'est avéré que de nombreux frênes au bord de la Voie verte étaient atteints de *Chalara fraxinea*. Il s'agit d'un champignon qui affaiblit les racines et rend l'arbre instable. Pour des raisons de sécurité, 284 arbres ont été coupés.



VISITE DE CHANTIER AU GYMNASSE MARCEL PAGNOL

Mardi 9 février, Didier Doucet, président de la CCPV, accompagné de Gilles Laveur, vice-président en charge de l'aménagement du territoire et des travaux, visitaient le chantier de réhabilitation et d'extension du gymnase intercommunal Marcel Pagnol à Betz. La fin des travaux est prévue en août 2021.

DÉPISTAGE ITINÉRANT ANTICOVID

Du 13 au 26 janvier, le Département de l'Oise a organisé une campagne de dépistage de la Covid-19 dans le Pays de Valois avec le bus itinérant Anticovid, en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Valois. Ouvertes à tous et sans rendez-vous, l'objectif de ces tournées était de permettre aux Valoisienues les plus éloignés des services de santé de se faire tester après les rassemblements des fêtes de fin d'année.



RÉTRO EN IMAGES



ENVIRONNEMENT

LE PRINTEMPS EST LÀ, TOUS AU JARDIN !

Pour des petites quantités de déchets de tonte de pelouse et taille d'arbustes, le service de ramassage des déchets de jardin a débuté le 15 mars et s'achèvera le 19 novembre 2021.

Pour vous débarrasser rapidement des déchets de jardin, déposez-les à la déchetterie proche de chez vous. Vous avez le choix : Crépy-en-Valois, Morienvall, Betz ou Le Plessis-Belleville.

 Avec le décalage du couvre-feu à 19h, les déchetteries reprennent leurs horaires habituels : www.smdoise.fr

La vie au jardin

Nos parcs et nos jardins sont des lieux destinés à accueillir la vie. Cela commence par les fleurs ; celles qui poussent spontanément dans la pelouse, dans les allées, dans les haies. Laisser une place à cette flore spontanée et sauvage est un geste écologique à notre portée. Aussi, retardez votre première tonte !

Quel jour de collecte ?
Calendriers disponibles sur



www.cc-paysdevalois.fr

ENVIRONNEMENT

TRAVAUX DES RUS D'AUTHEUIL ET DE LA GRIVETTE

Afin de réaliser des travaux sur les cours d'eau de la *Grivette* et d'*Autheuil*, la CCPV a déposé en préfecture des dossiers de demande d'autorisation « Loi sur l'eau » et de Déclaration d'Intérêt Général (DIG). Des enquêtes publiques se sont déroulées lors desquelles les habitants ont pu poser leurs questions sur les futures actions de la CCPV aux commissaires enquêteurs. Les résultats des enquêtes publiques seront disponibles sur le site www.cc-paysdevalois.fr

À NOTER

Les riverains des cours d'eau ont l'obligation d'entretenir les berges.

Une question ?

Contactez le service Eau

 03 44 98 30 10  eau@cc-paysdevalois.fr



Rivière Automne à Fresnoy-la-Rivière

COLLECTE DES DÉCHETS

+ DE TRI, + DE RECYCLAGE

Cela fait 2 mois que l'opération *+ de tri + de recyclage* a été mis en place dans les locaux administratifs de la CCPV et de plusieurs communes du Valois. Chaque bureau est équipé d'un contenant du tri pour les emballages et papiers. Le succès est au rendez-vous : bacs jaunes pleins chaque semaine !

L'opération initiée par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise concerne aussi votre mairie et les écoles. À ce jour, ils sont nombreux à participer à la démarche.



Plus d'infos sur www.smdoise.fr



PARTICIPENT À L'OPÉRATION :

36
établissements scolaires

42
administrations

5
associations et entreprises

RÉALISEZ VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE



PERMIS DE
CONSTRUIRE

DÉCLARATION
PRÉALABLE

CERTIFICAT
D'URBANISME

PERMIS
D'AMÉNAGER

PERMIS DE
DÉMOLIR

C'EST POSSIBLE AVEC LE
GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME.



Rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes
du Pays de Valois :

WWW.CC-PAYSDEVALOIS.FR

Toutes vos démarches en un clic !



Découvrez la vidéo tutorielle et toutes
les infos sur www.cc-paysdevalois.fr

SERVICE PUBLIC

VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE SIMPLIFIÉES

Des plateformes numériques pour consulter
les documents d'urbanisme et réaliser ses
demandes en ligne.

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant via www.cc-paysdevalois.fr, pour les 56 communes instruites par les services de la CCPV.

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'avez donc plus besoin d'imprimer votre dossier et de vous déplacer en mairie. Simple et rapide, faites vos demandes en ligne en un clic.

Et aussi, les PLU

Découvrez la plateforme dédiée à la consultation des Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) en toute simplicité.

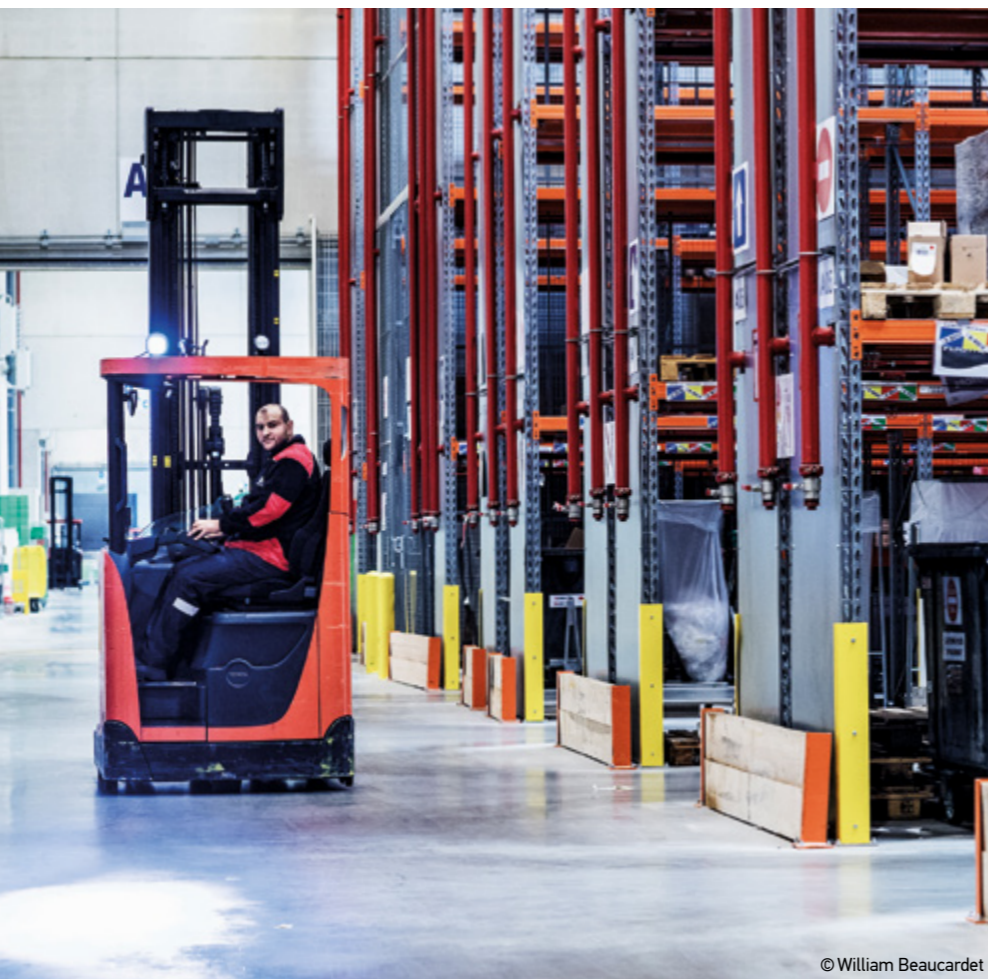


NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Bienvenue à Leroy Merlin

Leroy Merlin a choisi Nanteuil-le-Haudouin pour installer un de ses entrepôts logistiques. Suite au redressement judiciaire d'Alinéa, le propriétaire du bâtiment Aviva et le service Développement économique de la CCPV ont travaillé conjointement pour commercialiser l'immeuble disponible depuis peu. L'objectif de ce partenariat est d'identifier de nouvelles sociétés en recherche de locaux.

La démarche de prospection a déjà porté ses fruits. Depuis le 11 janvier 2021, le bâtiment accueille la société Leroy Merlin. L'enseigne de grande distribution française spécialisée dans l'amélioration de l'habitat (construction, aménagement, décoration, bricolage, jardinage...) occupe cette nouvelle plateforme de 42 000 m² pour ses activités de stockage, de conditionnement et d'expédition des magasins alentours.



© William Beaucardet

Un partenariat fructueux, des emplois maintenus

L'arrivée de Leroy Merlin permet de faire perdurer près de 80 emplois. L'entreprise sous-traite avec la même société qui assurait l'exploitation logistique d'Alinéa : ID Logistics. Ce partenariat pour l'ouverture du nouveau site de Nanteuil-le-Haudouin est contractualisé pour une durée de 6 ans.

Un site stratégique

Cette plateforme permet à Leroy Merlin d'accélérer son développement en consolidant sa présence au nord du bassin parisien. Le déploiement de ce nouvel entrepôt vient renforcer le maillage de sites régionaux et nationaux déjà existants. L'établissement opérera la distribution des commandes auprès de 17 magasins de l'enseigne, tous situés dans un rayon de 200 kilomètres. Grâce à cette implantation de choix, l'enseigne française du bricolage choisit stratégiquement de réduire ses délais de livraison pour les commandes effectuées en magasins et sur internet.

42 000 m²
de plateforme

17
magasins distribués

≈ 80
collaborateurs

Un bâtiment respectueux de l'environnement

L'entrepôt répond aux dernières normes environnementales : le bâtiment possède d'ailleurs la certification NF HQE™ Bâtiments Tertiaires qui est décernée aux réalisations dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles.



Plus d'infos sur les recrutements ID Logistics sur www.id-logistics.com



CRÉPY-EN-VALOIS

Bas le masque avec Adeline Deglos, infirmière

La CCPV participe au développement de l'offre de santé du territoire en accompagnant les professionnels du secteur. Rencontre avec Adeline Deglos, infirmière libérale à Crépy-en-Valois dans son propre cabinet. À seulement 29 ans, elle a choisi de sauter le pas. Elle raconte.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Adeline Deglos. Je suis infirmière libérale à Crépy-en-Valois depuis novembre 2020. Je n'ai pas toujours été infirmière. Mon diplôme d'horticulture en poche, j'ai ouvert une boutique de fleurs très jeune. Après un choix de reconversion dans la santé, j'ai occupé un poste d'infirmière à l'hôpital de Compiègne de 2018 à 2020 avant de devenir infirmière libérale.

Pourquoi avoir choisi le Valois ?

J'ai d'abord emménagé à Bonneuil-en-Valois avec ma famille il y a un an et demi. Nous sommes tombés sous le charme du village. C'est l'opportunité de reprendre ce cabinet qui s'est présentée à moi. J'avais déjà fait l'expérience de l'entrepreneuriat quand j'étais fleuriste, je n'étais donc pas en terrain inconnu. Je me suis alors lancée.

Comment la CCPV vous a-t-elle aidé ?

Bien qu'ayant déjà reçu mon offre de prêt bancaire, j'ai tout de même souhaité rencontrer un conseiller à la CCPV. Et j'ai bien fait ! Pouvoir être accompagnée est capital pour réussir la suite. On m'a alors conseillée de demander des aides supplémentaires pour lesquelles j'étais éligible. J'ai été très bien suivie dans le montage du dossier. J'ai obtenu un prêt d'honneur Santé et un prêt Jeune pour les moins de 30 ans à taux zéro. Bilan : j'ai pu diminuer le montant de mon prêt à la banque et économiser des intérêts. De quoi commencer plus sereinement mon activité.



Une aide spécifique dédiée aux professionnels de santé

Vous êtes un professionnel de santé ? Vous avez un projet de création, de reprise ou bien de développement de votre entreprise ? La CCPV peut vous accompagner dans votre projet et vous apporter une aide spécifique.

Un accompagnement vous est proposé pour les différentes démarches, ainsi qu'un appui à l'élaboration de l'étude de marché, du business plan, d'un prévisionnel financier de même qu'aux recherches des possibilités de financement.

Le prêt d'honneur Santé est un prêt à taux zéro, sans garantie ni caution personnelle, avec des conditions particulières pour les professionnels de santé. Selon les critères d'éligibilité, ce financement est octroyé via un partenaire de la CCPV.



LA CCPV AIDE LES
PROFESSIONNELS DE
SANTÉ DU TERRITOIRE

Plus d'infos au 03 44 98 30 13



AUGER-SAINT-VINCENT

Rencontre avec Jean Lefèvre, sa priorité : l'environnement

Agriculteur du Valois, Jean Lefèvre est exploitant agricole sur les communes d'Ognes, Fresnoy-le-Luat et Auger-Saint-Vincent. Soucieux de l'environnement, il fait partie du groupement d'exploitants agricoles Is'Eau qui s'inscrit dans une démarche volontaire et collective pour l'amélioration de la qualité de l'eau à Auger-Saint-Vincent. Il nous explique les enjeux et les actions mises en place.

Des innovations collectives

Pour réduire la présence de nitrates dans l'eau, les agriculteurs ont cherché à repérer à quel moment du cycle de production la pollution se diffuse, en collaborant avec un institut de recherches. « La diminution des doses d'engrais utilisées est certes une option mais elle peut entraîner une baisse de rendement », nous explique Jean Lefèvre. Pour limiter la pollution de l'eau sans impacter la production, l'utilisation des Cultures Intermédiaires Pièges À Nitrates (CIPAN) est une solution à favoriser. Une CIPAN est une culture temporaire de plantes à croissance rapide destinées à protéger les parcelles entre deux productions. Si, malgré les ajustements de la fertilisation, les nitrates ne sont pas pleinement consommés par les plantes (à cause du climat), alors des CIPAN sont semés. « L'objectif était de trouver l'association de culture la plus adaptée à notre terroir, pour capter un maximum de nitrates sans avoir de conséquence sur la culture suivante », ajoute-t-il.

De plus, pour réduire les traces de désherbant dans les nappes, les agriculteurs ont utilisé une méthode alternative : l'utilisation de plantes compagnes. L'objectif : empêcher d'autres plantes de pousser et limiter l'impact des insectes sur la plante. Jean Lefèvre précise : « En accompagnant le colza par du trèfle, de la luzerne et de la féverole, l'herbe ne poussera pas dans la culture car le trèfle va tapisser le sol, diminuant l'usage d'herbicide. Quant aux insectes ravageurs, ils auront plus de difficultés à repérer le colza pour le manger ou pour y pondre. L'usage de pesticide sera alors évité. » Ainsi, en utilisant la faune et la flore locale, il est possible de garantir une agriculture moins polluante pour l'eau en améliorant la biodiversité des champs.

« Nous réalisons de nombreuses autres actions pour préserver la qualité de l'eau comme la création d'un nouveau système agricole et la prévention de pollution accidentelle dans nos corps de ferme. »

Pour en savoir plus, retrouvez toute l'interview de Jean Lefèvre en vidéo sur www.cc-paysdevalois.fr



Le projet Is'Eau

L'objectif : protéger la ressource en eau des pollutions diffuses comme les nitrates, causés par les apports d'engrais sur les cultures, et les désherbants.

- Travail en collaboration avec le Syndicat d'Aménagement et de Gestion du Bassin de l'Automne (SAGEBA), Agence de l'Eau Seine Normandie, l'association Terr'avenir

- 2014 : naissance du projet Is'Eau

- 2016 : retenu « Action exemplaire » par le préfet du Bassin Seine Normandie

- 2018 : reconnu Groupement d'Intérêt Économique et Écologique



L'eau, une ressource à protéger

Un important bassin d'alimentation de captage d'eau potable se situe sur les communes d'Auger-Saint-Vincent, Fresnoy-le-Luat, Ormoy-Villers, Trumilly, Versigny, Péroy-lès-Gombries et Rosières. Il alimente en eau potable 14 communes dont notamment la ville de Crépy-en-Valois.

L'aire d'alimentation du captage d'Auger-Saint-Vincent en chiffres

4 forages

1,2 million de m³ d'eau /an

14 communes alimentées

2 180 hectares



VALOIS

Bonne nouvelle! Un pas de plus pour le PCAET

Le 25 février dernier, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du Pays de Valois a passé une nouvelle étape. Lors du Conseil communautaire, les élus du territoire ont approuvé le projet de plan climat pour l'avenir énergétique et la transition écologique du Valois.



La feuille de route environnementale

Après de longs mois de travail avec les services de l'État, les associations locales, les administrations concernées et les élus, la phase de réflexion a permis de fixer des enjeux locaux à l'horizon 2030-2050, dans la trajectoire des enjeux nationaux et internationaux.

Pour atteindre notamment les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte et des accord de Paris (COP21), la stratégie d'actions du territoire a été définie sur 3 axes, déclinés en orientations :

AXE 1

Engager le territoire dans la transition énergétique « 100 % EnR »

- Réduire les consommations du résidentiel et du secteur économique
- Décarboner les consommations (changer les sources d'énergies)
- Produire et exporter des énergies renouvelables.

AXE 2

Favoriser un aménagement du territoire durable

- Conserver le patrimoine naturel du territoire
- S'appuyer sur le secteur agricole
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique

AXE 3

Renforcer les connexions du territoire et ses services de proximité

- Proposer des alternatives de déplacement décarbonées
- Développer l'offre de services de proximité et l'accès au numérique
- Impulser une dynamique de coopération et de partage des bonnes pratiques.

Des actions locales pour le Valois

Les enjeux environnementaux du territoire ont été définis, comme par exemple, préserver les terres naturelles, gérer les eaux pluviales à la parcelle et adapter les pratiques culturales pour éviter les ruissellements, diminuer la pollution lumineuse, réduire la production des déchets, diminuer le transport... Pour répondre à ces enjeux et à la stratégie du Pays de Valois, **23 actions sont définies :**

VOICI QUELQUES EXEMPLES :



Accompagner le secteur économique dans la réduction de son empreinte carbone



Réduire la production des déchets et faciliter leur valorisation



Améliorer la gestion des eaux de pluie



Sensibiliser le grand public aux enjeux de la transition écologique



Préserver la biodiversité



Créer des lieux de service de proximité



Mettre en œuvre les règles d'urbanisme durable



Être une collectivité exemplaire

Le plan d'actions va maintenant être soumis aux personnes publiques associées et à la concertation du public courant 2021. Restez connectés pour participer et donner votre avis !



POUR SUIVRE TOUTES LES INFOS SUR LE PCAET DU PAYS DE VALOIS



Rendez-vous sur cc-paysdevalois.fr



et sur les réseaux sociaux avec le hashtag #PlanClimatValois



BUDGET 2021

PRÉPARER L'AVENIR

Sur fond de crise de la Covid-19, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Valois ont voté le budget de l'année à venir le jeudi 25 mars. Explications.

Le budget 2021 est le premier voté par le tout nouveau Conseil communautaire installé en 2020. C'est un budget particulier, parce qu'il doit à la fois permettre de combler le retard pris en 2020 en raison de la crise sanitaire sur un certain nombre d'opérations qui étaient en cours de réalisation, et en même temps, parce qu'il réclame un investissement supplémentaire dans l'entretien du patrimoine routier et des bâtiments à la charge de la CCPV.

Actuellement, les élus de la CCPV ont entamé une réflexion afin de déterminer l'évolution du Pays de Valois au cours des 10 prochaines années. Un nouveau Projet de Territoire va être lancé dont nous aurons l'occasion de reparler dans les prochains numéros de *Bonjour Valois*.

LE MOT DU PRÉSIDENT

Un budget de transition, sans augmentation des taux d'imposition, impacté par la crise sanitaire et les décisions de l'État, mais confortant notre capacité à bâtir notre futur projet de territoire.

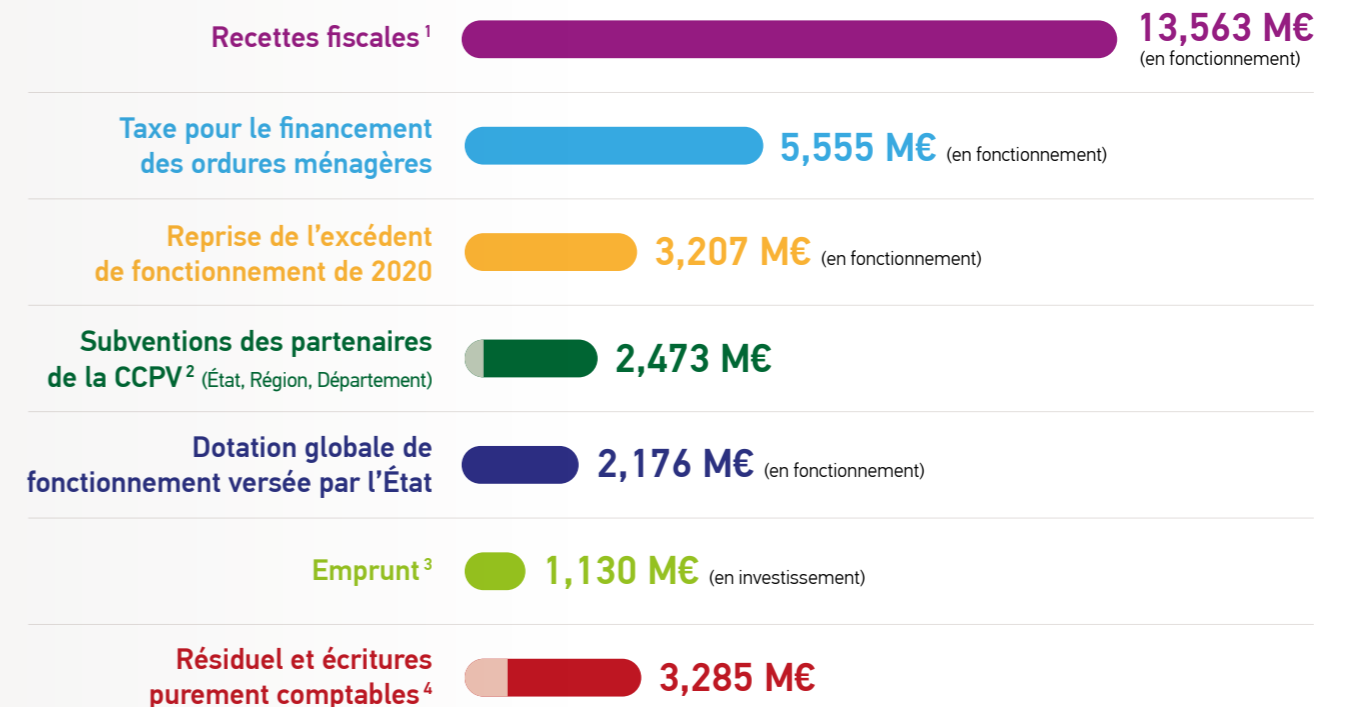
Didier Doucet, Président de la CCPV

RÉPARTITION DU BUDGET 2021

| | | |
|----------------------------------|----------------------------------|--|
| Recettes totales 31 389 135 € | Dépenses totales 29 219 235 € | Excédent prévisionnel + 2 169 899 € |
|----------------------------------|----------------------------------|--|

LES RECETTES

| | |
|--|--|
| Recettes de fonctionnement 25 903 000 € | Recettes d'investissement 5 486 393 € |
|--|--|



¹ Les recettes fiscales sont impactées par la crise sanitaire et de plus en plus sous administration de l'État au travers de la suppression de la taxe d'habitation et de la révision de la fiscalité économique.

² Subventions des partenaires de la CCPV (État, Région, Département)
 ■ 420 000 € en fonctionnement
 ■ 2 053 000 € en investissement

³ Emprunt
 La CCPV a recours à l'emprunt pour l'extension du gymnase Marcel Pagnol à Betz et des acquisitions de conteneurs à ordures ménagères.

⁴ Résiduel et écritures purement comptables
 ■ 982 000 € en fonctionnement
 ■ 2 303 000 € en investissement

Budget 2021

LES DÉPENSES

Dépenses de fonctionnement
23 732 842 €

Dépenses d'investissement
5 486 393 €

DES DÉPENSES AU SERVICE DIRECT DES HABITANTS

FINANCEMENT DES SERVICES INCENDIE ET SECOURS

• 1 909 000 € en fonctionnement

TOURISME, CULTURE, VOIE VERTE, SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET EMPLOI

• 1 649 237 € en fonctionnement
• 479 000 € en investissement

CENTRE AQUATIQUE DU VALOIS

• 1 190 000 € en fonctionnement
• 311 000 € en investissement

GYMNASES INTERCOMMUNAUUX

• 342 000 € en fonctionnement
• 1 243 000 € en investissement pour l'extension du gymnase Marcel Pagnol à Betz

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

• 5 500 000 € en fonctionnement
• 180 000 € en investissement dont 15 000 € d'achat de composteurs

REVERSEMENT D'UNE PARTIE DE LA FISCALITÉ AUX COMMUNES ET À L'ÉTAT

• 7 250 000 € en fonctionnement
• 120 000 € en investissement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET SERVICES AUX COMMUNES

• 710 000 € en fonctionnement
• 138 000 € en investissement

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

• 1 000 000 € en fonctionnement
• 1 114 000 € en investissement

FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ

40 agents, charges de fonctionnement de l'Hôtel communautaire, remboursement d'emprunt du siège...

• 2 600 000 € en fonctionnement
• 200 000 € en investissement

RÉSIDUELS ET ÉCRITURES PUREMENT COMPTABLES

(amortissements, reprise du déficit d'investissement 2020...)

• 1 583 000 € en fonctionnement
• 1 701 393 € en investissement

Opérations phares 2021



Travaux d'extension du gymnase Marcel Pagnol à Betz
1 400 000 €

Le projet se concrétise en 2021 par la livraison des locaux réhabilités et agrandis en septembre.



Réhabilitation de bassins d'eaux pluviales (125 000 €) et remise en état de voiries (120 000 €) en zones d'activités

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CCPV détient la compétence Zone d'activités. À ce titre, elle entretient les voiries de ces dernières ainsi que les bassins de rétention des eaux pluviales installés dans les zones.



Travaux de remise en état au Centre Aquatique du Valois
90 000 €

Après 10 ans de fonctionnement, le CAV a besoin de quelques travaux : réfection des joints de fond de bassin, mise en conformité de la chaudière, petites interventions diverses...



Acquisition de conteneurs à déchets et de composteurs
76 000 €

Parmi les 76 000 € alloués à l'achat de conteneurs, on compte le remplacement de matériel existant (conteneurs à ordures ménagères, bornes à verres, etc.) ainsi que l'achat de composteurs pour 16 000 € dans le cadre d'une nouvelle opération pour les déchets de jardin.

En passant par Lévignen

Vous êtes-vous déjà arrêté à Lévignen ? Ce village très attractif par sa proximité avec Crépy-en-Valois et la Nationale 2, offre un cadre de vie rural avec tous les avantages de la ville à portée de main. Nous avons sélectionné 3 lieux à visiter lors de votre passage.

Améliorer le cadre de vie, une volonté

La municipalité de Lévignen a pour ambition d'améliorer le cadre de vie de ses habitants. Pour cela, elle a entrepris de nombreux travaux.

Ses réalisations

- De grands travaux de voirie et d'enfouissement de réseaux pour circuler en voiture et à pied pour toujours plus de sécurité.
- La création d'un nouvel abri bus.
- La mise en place de l'apprentissage du numérique au sein de l'école avec de gros investissements en matériel.

Les projets à venir

- Réfection de trottoirs.
- Agrandissement de la mairie et du périscolaire.
- Rénovation de l'église.

3 lieux à visiter à Lévignen

Une fontaine mystique

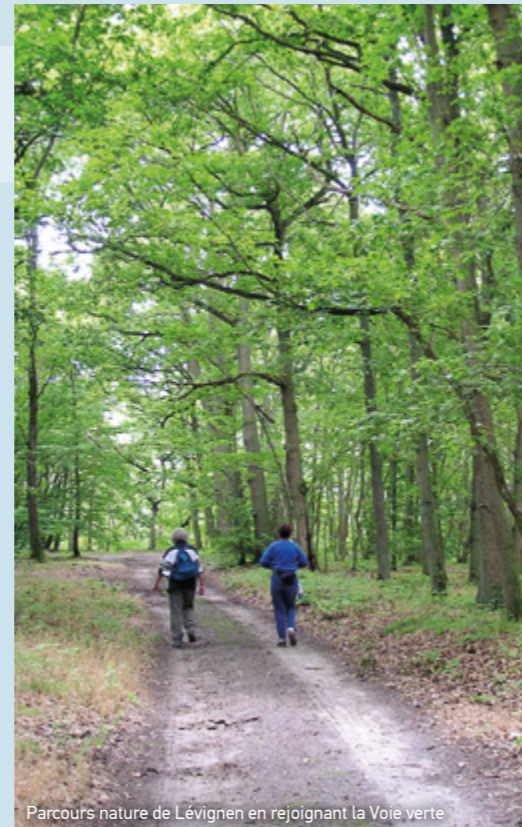
Située à 2 km du village, en pleine forêt, ce lieu christianisé vous invite à la réflexion. Découvrez une fontaine mystérieuse qui n'est en eau qu'à l'approche de Pâques. Descendez quelques marches dans une fosse pour apercevoir l'eau mystérieuse... si vous choisissez la bonne période de l'année. Découvrez la légende dans l'encadré.

Une balade sur la Voie verte

En passant par le sentier de randonnées « *Parcours nature de Lévignen* » (boucle de 7 km en forme de 8), vous rejoindrez la Voie verte à mi-parcours par le Bois du Roi, zone fraîche et ombragée, parfaite pour les promenades d'été.

La ligne Chauvneau, vestige de la Grande Guerre

Découvrez les blockhaus à la sortie du bois (et en différents lieux autour de Lévignen), un reste de la dernière ligne de défense avant Paris imaginée par le général Chauvneau en 1939. Profitez d'une balade en famille pour vivre un cours d'histoire grandeur nature.



Parcours nature de Lévignen en rejoignant la Voie verte

Le mystère de la légende de la Sainte-Fontaine

La légende veut que Saint Fuscien et Saint Victor, des chrétiens venus de Rome à la fin du III^e siècle, se soient arrêtés assoiffés dans le Bois du Roi. Dieu leur vient en aide et fait jaillir une eau miraculeuse. Chaque année, entre le début du Carême et Pâques, l'eau revient à cet endroit de façon mystérieuse. Géologiquement, ce phénomène ne s'explique pas. Longtemps admirée par des pèlerins, les hommes y ont donc construit une fosse. De l'eau recouvre à la fin de l'hiver les premières marches du fond. De chaque côté de la fosse se trouvent des croix. L'une, à l'occident, est placée entre deux tilleuls. L'autre, à l'orient, se trouve au pied du trou. À la base de cette dernière, une inscription datée de 1873 indique que contre un Ave et un Pater, le chrétien obtient 100 jours de pénitence.

Promenade autour d'Ermenonville

Sentier : L'Abbaye de Chaalis

Et si vous preniez un bol d'air frais ? L'Office de tourisme du Pays de Valois vous propose une randonnée de 4h autour d'Ermenonville sur le sentier de randonnées « L'Abbaye de Chaalis ».

Après avoir chaussé vos baskets, vous voilà prêts pour une balade de 14km. Votre point de départ se situe face au fabuleux château d'Ermenonville, théâtre de nombreuses « petites histoires », ancienne propriété de la famille Bugatti et demeure officielle des « Visiteurs ». Durant votre promenade, vous passerez non loin d'un ébéniste d'art. Puis vous apercevrez l'Abbaye de Chaalis. Fondée au Moyen Âge sur ordre du Roi, entre 1202 et 1219, elle cessa son activité à la Révolution. Présentée comme la « Sixtine de l'Oise », elle fait partie d'un ensemble : le Domaine de Chaalis. Vous y découvrirez également le Musée Jacquemart-André, un parc et une roseraie classée « Jardin remarquable ». Cet ensemble riche de neuf siècles d'histoire est niché dans le creux d'un vallon boisé qui fait l'admiration des visiteurs depuis des décennies.

Ensuite, vous traverserez la mystérieuse forêt ensablée. Prolongeant la forêt de Chantilly, la forêt d'Ermenonville s'étend sur 3 300 ha. Sa caractéristique principale provient de la nature sableuse de son sol : vous pourrez donc y admirer des pins sylvestres et des fougères. Juste avant la fin du circuit, profitez d'une échappée dans le parc Jean-Jacques Rousseau pour découvrir ses arbres centenaires, son aménagement à l'anglaise, ses fabriques et son atmosphère de quiétude encore empreinte de la présence du célèbre philosophe.



L'abbaye de Chaalis



Abbaye de Chaalis



Château d'Ermenonville



Parc Jean-Jacques Rousseau

Retrouvez le sentier de randonnées en Valois « L'Abbaye de Chaalis » et tous les autres sur www.valois-tourisme.com

Tribune

Collectif Valois 20-26

Les Maires

Fabrice DALONGEVILLE
Auger St Vincent

Jean-Paul DOUET
Montagny-Ste-Félicité

Dominique SMAGUINE
Le Plessis-Belleville

Lors du premier conseil communautaire consacré à l'installation des délégués et à l'élection du Président et de son équipe. Le collectif Valois 20-26 créé pour l'occasion, a pu exprimer sa vision et notamment sur la santé. Conformément à la loi nous bénéficions d'un droit d'expression dans les documents diffusés par la CCPV. Nous avons choisi d'utiliser ce droit avec la volonté de porter à votre connaissance les avis favorables ou défavorables que nous porterons sur les orientations prises par notre collectivité.

Si, au quotidien, la crise sanitaire souligne que nous veillons bien les uns sur les autres par les gestes barrières, elle éclaire aussi nos faiblesses : le Valois souffre depuis trop longtemps d'un manque de professionnels du soin. **Recruter des médecins salariés** n'est pas un sujet tabou, mais une vraie solution qui facilite leur installation. Le collectif qui défend un **centre de santé** dit vrai : la santé n'a pas de prix. En prenant la compétence « santé », c'est accorder des moyens pour développer une **vraie offre publique de soin** au bénéfice des habitants de nos 62 communes. Ne pas le faire relève d'une idéologie qui montre depuis trop longtemps son échec notamment en milieu rural.

Vous pouvez découvrir nos propositions sur notre page Facebook COLLECTIFVALOIS et nous contactez par courriel collectif.valois2026@gmail.com

Maire
Christophe Germain

1 027
habitants

Jumelée
avec Crookham
Village, Royaume-Uni

1
groupe scolaire



Sainte-Fontaine

Retrouvez la carte interactive des sentiers et de la Voie verte sur cc-paysdevalois.fr

RÉALISEZ VOTRE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME EN LIGNE

PERMIS DE
CONSTRUIRE

DÉCLARATION
PRÉALABLE

CERTIFICAT
D'URBANISME

PERMIS
D'AMÉNAGER

PERMIS DE
DÉMOLIR

C'EST POSSIBLE AVEC LE
GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME.



Rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes
du Pays de Valois :

WWW.CC-PAYSDEVALOIS.FR

Toutes vos démarches en un clic !